



AFK Formations

Convention de formation professionnelle

AFK Formations – organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42670490367 auprès de la Préfecture de Strasbourg – organise la formation de **Emeline Lesecq-Lambre et Audrey Lecoufle** intitulée « **Les troubles alimentaires du nourrisson et du jeune enfant : de la théorie au soin en orthophonie** ».

Information pratiques :

Dates : 18/19 novembre 2022 et 2/3 décembre 2022

Horaires : 9h-12h30/13h30-17h

Nombre d'heures au total : 28 heures

Public visé : orthophonistes et logopèdes

Lieu de formation : ?

Tarifs : 740 Euros pour les libéraux / 840 Euros si DPC ou salariat

Objectifs de la formation :

Objectifs jours 1 et 2

- Identifier les différentes étapes du développement de l'alimentation
- Repérer les difficultés pouvant survenir au cours du développement des compétences alimentaires
- Différencier les techniques de nutrition artificielle
- Distinguer les différentes investigations médicales proposées lors de difficultés alimentaires chez l'enfant
- Décomposer les étapes du bilan des fonctions orales et sensorielles du nourrisson et du jeune enfant
- Poser un diagnostic orthophonique adapté et spécifique
- Elaborer un projet thérapeutique ciblé pour le patient et en adéquation avec le diagnostic orthophonique

Objectifs jours 3 et 4

- Mettre en place un soin orthophonique adapté auprès de l'enfant dans les 3 grands domaines identifiés au décours du bilan
 - Identifier les points nécessaires à une installation optimale (dans les bras et sur une chaise)
 - Proposer un suivi thérapeutique adapté pour le nourrisson
 - Proposer un suivi thérapeutique adapté pour le jeune enfant porteur de handicap

- Identifier le rôle de l'orthophoniste en matière de prévention des troubles alimentaires auprès des nourrissons et jeunes enfants, de leurs familles et des professionnels de santé
- Définir les différentes modalités de prise en soin orthophonique

Supports techniques : Diaporama et support écrit pour les stagiaires

Moyens pédagogiques :

- Exposé théorique avec confrontation des connaissances des stagiaires
- Mise en situation pratique
- Confrontation des différentes expériences entre pairs
- Réflexions en groupes / en binômes
- Vidéos
- Analyse de vidéos
- Tours de table

Entre les soussignés :

AFK Formations

Organisme de formation enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 42670490367

auprès de la Préfecture de Strasbourg

Représenté par Aurélia FORESTIERI-KELLER 8, rue du vignoble 67530 OTTROT

dénommé l'organisme de formation

ET

Prénom :

Nom :

Adresse :

Mail :

Numéro ADELI :

Employeur et adresse de l'employeur si salarié pris en charge :

.....

.....

dénommé le stagiaire.

Est conclu le contrat de formation professionnelle suivant, en application des dispositions du livre III de la Sixième partie du Code du Travail.

Dispositions financières :

Pour les libéraux, veuillez joindre à cette convention correctement complétée et signée, un acompte de 200 Euros (paiement par chèque à l'ordre de Aurélia FORESTIERI – KELLER à envoyer au 8, rue du vignoble 67530 OTTROT ou par virement). Le solde devra être réglé au plus tard 7 jours avant le début de la formation. La facture acquittée et votre attestation de présence vous seront remises à l'issue de la formation par le formateur ou un représentant de AFK Formations.

Pour les salariés pris en charge par l'employeur, la convention devra être établie et signée par votre employeur EN DOUBLE EXEMPLAIRE. Le règlement devra parvenir à l'organisme de formation dans le mois suivant la session par virement bancaire ou par chèque. Votre attestation de présence vous sera remise à l'issue de la formation par le formateur ou un représentant de AFK Formations.

En cas d'arrêt anticipé de la formation du fait de l'organisme de formation ou du formateur, le prix du stage sera remboursé au stagiaire selon le prorata temporis. Aucun autre frais lié à cette interruption ne sera pris en charge par AFK Formations.

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait plus de 61 jours avant le début du stage donnera lieu à un remboursement (déduit d'une somme forfaitaire de 100 €, correspondant à l'acompte, pour frais de dossier).

Toute annulation de votre inscription qui interviendrait entre le 30ème et le 60ème jour avant le début du stage donnera lieu à un remboursement de 50% du tarif de la formation.

Si l'annulation intervient dans les 30 jours précédant le début du stage, le prix du stage restera acquis à AFK Formations.

Tout désistement en cours de stage ne donnera lieu à aucun remboursement du prix du stage. Le stagiaire en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception.

Si une contestation ou un différend n'a pu être réglé à l'amiable, le tribunal de Strasbourg sera seul compétent pour régler le litige.

A compter de la date de signature du présent contrat, le stagiaire a un délai de 14 jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

A, le

AFK Formations

Le stagiaire

Le responsable de l'établissement



(pour les salariés pris en charge)

Crédit Mutuel					
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE					
Identifiant national de compte bancaire - RIB					
Banque 10278	Guichet 01270	N° compte 00020128945	Clé 57	Devise EUR	Domiciliation CCM DU PAYS DE SAINTE ODILE
Identifiant international de compte bancaire					
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)	
FR76	1027	8012	7000	0201	2894 557
Domiciliation CCM DU PAYS DE SAINTE ODILE 88 RUE DU GAL GOURAUD BP 101 67213 OBERNAI CEDEX ☎ 820 820 638 (Service 0,12 €/min + prix appel)			Titulaire du compte (Account Owner) FORESTIERI AURELIA ORTHOPHONISTE 8 RUE DU VIGNOBLE 67530 OTTROT		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.					
PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ					